



HAL
open science

Politiques et institutions dans la résilience des petites économies insulaires face aux chocs

Séverine Blaise, Carine David, Vincent Geronimi, Michaël Goujon

► **To cite this version:**

Séverine Blaise, Carine David, Vincent Geronimi, Michaël Goujon. Politiques et institutions dans la résilience des petites économies insulaires face aux chocs. *Mondes en Développement*, 2023, 51 (204), pp.7-15. hal-04428209

HAL Id: hal-04428209

<https://hal.uvsq.fr/hal-04428209>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Politiques et institutions dans la résilience des petites économies insulaires face aux chocs.

Publié dans : Mondes en Développement Vol.51-2023-4 n°204

Séverine BLAISE

Université de la Nouvelle-Calédonie, Laboratoire de Recherches Juridique et Économique (LARJE). severine.blaise@unc.nc

Carine DAVID

Aix-Marseille Université, Droits International, Comparé et Européen – Institut Louis Favoreu (DICE-ILF), Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Institut Universitaire de France (IUF). carine.david@univ-amu.fr

Vincent GERONIMI

Université Paris-Saclay, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), SOUtenabilité et RésilienCE (UMI SOURCE), Institut de Recherche pour le Développement (IRD). vincent.geronimi@uvsq.fr

Michaël GOUJON

Université Clermont Auvergne, Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI), CNRS, IRD. michael.goujon@uca.fr

Dans un contexte marqué par l'accélération des changements globaux (Blaise, 2023) et la succession de chocs de toute nature (crise financière de 2008, pandémie de Covid 19, guerre en Ukraine, multiplication des catastrophes naturelles, etc.), les petites économies insulaires (PEI) bénéficient d'une attention toute particulière. En effet, ces territoires sont confrontés à des contraintes spécifiques bien connues liées à leurs caractéristiques : (1) géographiques (structure topographique, petite taille, isolement, fragilités des écosystèmes, etc.), (2) économiques (étroitesse des marchés locaux, déséconomies d'échelle, spécialisation productive et faible diversification, modalités particulières d'insertion dans l'économie mondiale, etc.) , (3) historiques (passé colonial, dépendances et relations privilégiées vis-à-vis des anciennes métropoles) ou encore (4) sociales (moindre intensité et volatilité du capital humain, précarité du marché du travail, insécurité, etc.). En raison de ces nombreuses contraintes, il est aujourd'hui largement reconnu que les PEI, États indépendants ou territoires affiliés d'outre-mer, font partie des groupes de pays les plus vulnérables sur le plan environnemental et économique (Mycoo et *al.*, 2022 ; Goujon et *al.*, 2015 ; Guillaumont, 2006 ; Briguglio, 1995).

Cependant, si elles sont vulnérables du fait de contraintes structurelles, certaines d'entre elles, notamment les affiliées, peuvent montrer actuellement un niveau de développement élevé, signalant une résilience certaine. Or, l'accélération du dérèglement climatique et l'intensification des crises diverses au niveau mondial seraient de nature à remettre en cause ce constat à l'avenir. En tout état de cause, les trajectoires des territoires insulaires resteront soumises à des successions de chocs climatiques, économiques, sanitaires, parfois se superposant, voire se nourrissant mutuellement, et qui continueront à interroger la soutenabilité de leur développement à long terme. L'exemple de la crise COVID en la matière est frappant. L'endettement ou encore la perte de capital humain (fermeture des écoles) résultant de la crise COVID et des réponses politiques face à cette crise, quoique assurant la résilience à court

terme, peuvent venir diminuer les capacités à moyen et plus long terme, des générations futures.

Ces successions de chocs interrogent donc toujours de façon prégnante la résilience des communautés et des pouvoirs publics insulaires. Or, les conséquences de ces chocs et la résilience ne sont pas prédéterminées : au-delà des conditions géographiques et structurelles des PEI, les institutions et les politiques mises en œuvre peuvent significativement influencer les trajectoires suivies pendant et après les chocs. Les PEI présentent ainsi une grande variété à la fois dans l'exposition aux chocs mais aussi dans les institutions et dans les politiques mises en œuvre pour faire face à ces chocs. C'est pourquoi les articles rassemblés dans ce dossier thématique de la revue *Mondes en Développement* insistent sur le rôle que jouent ces politiques publiques et les institutions dans la résilience des PEI et la poursuite de trajectoires de développement soutenables. Ce questionnement a été au cœur du programme de recherche POLIR (POLitiques et INstitutions dans la Résilience des petites économies insulaires face à la COVID), à l'initiative de l'UMI Source, qui a rassemblé une vingtaine de chercheurs d'universités de l'hexagone et de l'outre-mer, autour de différents ateliers menés en hybride en 2020-2021, programme qui a été à l'origine du présent dossier thématique.

Enjeux théoriques et conceptuels de la résilience

La résilience est devenue une notion très à la mode (un “buzzworld” selon Comfort et al., 2010) qui fait l'objet d'une abondante littérature scientifique et s'est imposée depuis une dizaine d'années comme un élément d'une nouvelle doctrine des bailleurs de fonds internationaux (Lallau, 2016 ; PNUD, 2014 ; Banque mondiale, 2013). Si l'origine de cette notion fait encore débat (Reghezza-Zitt et al., 2015), son caractère profondément pluridisciplinaire et polysémique fait consensus, tout comme sa fécondité sur le plan heuristique (Folke, 2006). Initialement appréhendée dans le cadre de la physique des matériaux, la résilience sera définie dans un premier temps par l'approche écologique comme “une mesure de

la persistance des systèmes et de leurs capacités à absorber des changements et des perturbations tout en maintenant les mêmes interactions entre populations et variables d'état" (Holling, 1973, 21). Par la suite, les définitions de la résilience se sont multipliées au gré des disciplines qui s'en sont saisi (ingénierie, psychologie, géographie, économie, sociologie, gestion des risques, gestion des organisations, etc.), mais aussi des postures théoriques et méthodologiques sous-jacentes (Reghezza-Zitt et Ruffat, 2015 ; Boidin *et al.*, 2017). Dans une perspective holistique, les travaux menés sur les systèmes socio-écologiques appréhendent la résilience comme « la capacité d'un système à absorber une perturbation et à se réorganiser au cours du changement, tout en maintenant globalement ses fonctions, sa structure, son identité et ses rétroactions » (Walker *et al.*, 2004, 2)¹.

D'un point de vue économique, dans le cadre du programme de recherche POLIR, la résilience a pu ainsi être entendue, à court ou moyen terme, comme la capacité d'une économie à retrouver un niveau d'activité équivalent à celui existant avant le choc, mais aussi, à plus long terme, comme la capacité à inventer de nouvelles modalités de fonctionnement (Folke *et al.*, 2010). La notion renvoie aussi à la capacité d'apprendre, de s'adapter et de se transformer (Blandin, 2009 ; Nicolle-Mir et Dally, 2010), et plus récemment à la capacité d'anticiper et prévenir les risques. Il s'agit, dès lors, d'explorer les capacités d'adaptation des systèmes complexes et les opportunités que les perturbations peuvent offrir (Berkes *et al.*, 2003, Folke, 2006).

Enfin, *l'approche en termes de "résilience"* insiste sur la coexistence de deux types de résilience (écologique et sociale) et sur la nécessité de contextualiser l'analyse en prenant en compte le rôle des institutions dans une perspective historique, sociale et éthique (Adger, 2000 ; Agrawal, 2005). Or, de ce point de vue, les PEI sont caractérisées par une forte hétérogénéité, tant du point de vue de leur structure économique, de leurs spécialisation et modalités d'insertion dans l'économie mondiale

¹ Voir le réseau de recherche *Resilience Alliance* sur les dynamiques des systèmes socio-écologiques

(Bertram and Poirine, 2007 ; Geronimi et *al.*, 2015 ; Goujon et Hoarau, 2020, Zugravu et *al.*, 2021) que du point de vue de leur statut politique (Alberti et Goujon, 2020) et des arrangements institutionnels qui prévalent. Il en résulte une grande hétérogénéité de leur trajectoire de développement (Geronimi et *al.*, 2018 ; Dimou et Rivière, 2015). Pour ces territoires, la résilience serait ainsi un indicateur de moindre vulnérabilité (Angeon et Saffache, 2008). *La vulnérabilité d'un territoire* peut s'appréhender à travers différentes mesures ou indicateurs de vulnérabilité environnementale ou face au changement climatique ou encore économique. Goujon et Hoarau (2020) montrent ainsi que les PEI présentent une vulnérabilité physique au changement climatique supérieure à celle des autres groupes de pays et qu'elle peut être amplifiée par la spécialisation touristique. Sur le plan économique, partant des travaux fondateurs de Briguglio (1995) et Briguglio et *al.* (2009) et de ceux sur l'indicateur de vulnérabilité économique développé par le comité pour la politique de développement aux Nations unies, la vulnérabilité « structurelle » peut être définie comme la conjonction entre des chocs et l'exposition à ceux-ci. La résilience découlerait alors des politiques et institutions, qui ne sont pas prises en compte dans la construction des indicateurs de vulnérabilité structurelle, mais qui viendraient en complément de ceux-ci définir la "vulnérabilité générale" d'une économie, c'est-à-dire la possibilité qu'une trajectoire de croissance soit interrompue par un choc (Guillaumont, 2006). Angeon et Saffache (2008) s'attachent, quant à eux, à analyser le rôle des déterminants sociaux comme facteurs de résilience dans les dynamiques de développement durable des PEI. Les inégalités sociales sont également de nature à amplifier la vulnérabilité (Goujon, 2018).

Ces notions de vulnérabilité et de résilience occupent désormais une place prépondérante dans les discours et les pratiques du développement (voir à ce sujet le dossier thématique publié par la revue Mondes en Développement (n° 180, 2017), Vulnérabilités, résilience et développement. Approches conceptuelles et empiriques) et, en particulier dans les nouvelles approches de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté centrées sur les

capabilités au sens d'Armartya Sen, l'adaptation au changement climatique, ou encore la réduction des risques de catastrophe.

Un tel engouement ne doit toutefois pas occulter leurs limites. En effet, la notion de résilience peine à être clairement et consensuellement définie, ce qui peut nuire à son efficacité conceptuelle et à son opérationnalisation (Genin et Mazurek, 2016). De plus, comme le soulignent Boidin et *al.* (2017, 9), des réserves pèsent sur la notion de résilience face aux désastres naturels et anthropiques en ce sens qu'elle pourrait être « une manière d'occulter les facteurs structurels, dont la montée des inégalités, qui rendent les pauvres toujours plus vulnérables ». Une injonction à la résilience qui peut s'apparenter à une sorte de darwinisme social (Rufat, 2015) visant à renforcer les positions normatives et politiques les plus conservatrices (Genin et Mazurek, 2016) et agissant comme une incitation à maintenir des dynamiques systémiques insoutenables en reportant la responsabilité de leur propre survie sur les individus. Malgré ce qui apparaît comme des dérives dans l'utilisation des notions de vulnérabilité et de résilience, ces dernières paraissent particulièrement pertinentes pour appréhender les incertitudes affectant les trajectoires de développement des PEI et le rôle que les politiques publiques et les institutions peuvent jouer face à la récurrence des chocs auxquels elles sont confrontées.

Ainsi, *les contributions rassemblées dans ce dossier thématique*, résumées ci-dessous, au-delà de leur diversité, ont en commun d'aborder la dimension institutionnelle et politique de la résilience des petites économies insulaires face aux chocs. L'ordre des articles est fonction du champ des territoires couverts (larges ensembles de petites économies insulaires, petit États insulaires, territoires d'outre-mer) et du questionnement, du plus général au plus spécifique (trajectoire de développement, résilience, réponses politiques face à la crise Covid, approche sectorielle).

Dans une perspective générale, de long terme, Nicolas Lucic et Jean-François Hoarau comparent les performances en termes de développement humain et économique auxquelles sont parvenues

80 petites économies insulaires (PEI) à l'heure actuelle, à l'aune de leur statut politique. Ils distinguent quatre niveaux de souveraineté (intégration complète, autonomie, souveraineté limitée et souveraineté totale) à partir de l'indice de souveraineté formelle récemment proposé par Alberti et Goujon (2020). En comparant les performances sur 26 critères portant sur le développement économique, la structure économique, le développement humain et la maturité démographique, ils montrent que les PEI autonomes sont plus économiquement développées, socialement avancées et matures sur le plan démographique que les autres groupes institutionnels. Ainsi, on pourrait en conclure que si ces différents groupes ne diffèrent pas quant à leur vulnérabilité structurelle et aux chocs qu'ils subissent, l'autonomie, un niveau intermédiaire de souveraineté entre intégration complète et souveraineté totale, est de nature à avoir renforcé leur résilience et assuré leur développement jusqu'à présent. L'article soulève ainsi la question de l'origine de ces différences en termes de développement selon les statuts politiques, qui pourrait remonter aux situations pré-indépendances (comme relevé par Bertram, 2015, ainsi que par Blaise et *al.*, 2022).

Dans une perspective de plus court terme, étudiant le choc récent de la Covid-19, **Alexandre Mathieu et Armand Taranco** explorent les politiques de lutte contre la pandémie mises en place par les petites économies insulaires (PEI) en utilisant une base de données originale couvrant 84 PEI sur une période de 486 jours (1^{er} janvier 2020 - 30 avril 2021). Les auteurs mobilisent des indicateurs sur les mesures adoptées et sur leurs délais de mise en œuvre. Ils examinent les différences de réponses entre les PEI et les non-PEI, ainsi qu'entre les PEI affiliées et indépendantes. Les résultats révèlent que les PEI ont pris des mesures de manière anticipée par rapport aux non-PEI, signe d'agilité et de nature à illustrer la résilience que peuvent montrer les PEI. En revanche, les PEI affiliées et indépendantes ne montrent pas de différences significatives s'agissant des niveaux de réponses et de leur rythme, les deux groupes étant également très hétérogènes, illustrant les

singularités nationales et locales caractérisant les réactions face à la pandémie

Fabrice Nguengang et Dickson Thomas Ndamsa examinent si l'aide atténue l'effet de la vulnérabilité sur la croissance économique des petits États insulaires en développement (PEID). Ils utilisent l'indicateur de vulnérabilité économique produit par les Nations unies, qui est une mesure composite des chocs économiques et climatiques et de l'exposition à ces chocs. Leurs résultats économétriques portant sur 35 PEID sur la période 2002-2020 montrent que l'aide est plus efficace dans les PEID les plus vulnérables. L'aide apparaît également plus efficace pour les PEID situés dans le Pacifique. Les résultats de cette étude amènent à plaider pour davantage de financements internationaux en vue de renforcer la résilience des PEID.

Le texte de **Nelly Germain** questionne, quant à lui, les marges de manœuvre dont disposent les territoires insulaires affiliés. L'article propose une comparaison des politiques menées pendant la Covid entre les outre-mer françaises, en distinguant le cas de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, du fait des compétences élargies dont elles disposent par rapport aux autres outre-mer. Les politiques et dispositifs mis en œuvre dans les territoires insulaires affiliés à l'Espagne sont aussi analysés, où la compétence sanitaire est décentralisée, donnant un contrepoint aux territoires insulaires affiliés à la France (à l'exception donc de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française). Les analyses menées mettent en avant le rôle déterminant de la forme de l'État et de son organisation territoriale dans la gestion du choc Covid, rendant certaines collectivités « spectatrices » et d'autres « actrices » de leur résilience. Pour ces territoires insulaires affiliés, face à la forte hétérogénéité des réponses, y compris dans un groupe homogène du point de vue de leur statut politique, la question du degré préférable d'autonomie dans la gestion des chocs reste posée.

Sébastien Mathouraparsad, Bernard Decaluwé et Sébastien Régis, simulent les effets économiques liés à la crise sanitaire

dans le cas de la Guadeloupe, en mobilisant un modèle d'équilibre général calculable, permettant de prendre en compte trois types d'impact de la Covid : en tant que choc d'offre (fermeture des activités non prioritaires), de productivité du travail (arrêts liés à la maladie), et de demande (réorientation de la demande vers les biens essentiels). Dans tous les scénarios envisagés, les simulations effectuées soulignent l'ampleur des impacts négatifs sur le PIB et la pauvreté des ménages. Ainsi, dans le cas de la Guadeloupe, l'intervention massive de l'État, par des politiques de soutien, notamment à la demande, est pleinement justifiée. La résilience de l'économie guadeloupéenne au choc Covid découlerait ainsi principalement des politiques publiques menées.

Laurent Parrot et Margaux Varenne s'interrogent sur les liens entre confiance, vulnérabilité et résilience, à partir d'une approche centrée sur la filière maraîchère et ses acteurs. Ils partent de l'idée que la confiance exprime la volonté d'une partie d'être vulnérable aux actions d'une autre partie, les stratégies de diversification, destinées à réduire les vulnérabilités, peuvent paradoxalement affaiblir la confiance. Les auteurs testent cette hypothèse dans le cas de l'agriculture maraîchère en Martinique. Des entretiens auprès de 17 acteurs de la filière agroalimentaire ainsi qu'une enquête auprès de 203 agriculteurs ont été réalisés en 2022. Leurs résultats dévoilent des stratégies de diversification productive, commerciale, collective, formelle et surtout informelle. En l'absence de contrats formels, les relations de confiance aux échelles individuelles et organisationnelles sont affaiblies.

Au-delà de la diversité qu'elles montrent dans les niveaux d'analyse et les méthodes mobilisées, les contributions rassemblées dans ce numéro de *Mondes en développement* ont en commun de souligner l'importance des politiques et des institutions dans la résilience des petites économies insulaires face aux chocs. L'hétérogénéité du groupe des PEI est analysée à travers différentes approches de la vulnérabilité, de la résilience et de la soutenabilité, des modèles de développement, des institutions et des politiques mises en œuvre. Les contributions couvrent aussi

différents types et mesures des chocs, dont le récent choc de la crise COVID. Elles envisagent différents groupes de PEI, y compris les outre-mer, peu couverts en général, à l'aide de travaux statistiques sur larges échantillons jusqu'à des études de cas explorés grâce à des modèles ou des études qualitatives.

L'analyse de la résilience a pu amener les contributeurs à contraster les PEI selon leurs institutions ou statuts, toujours inscrits dans une histoire longue, et leur degré d'indépendance vis-à-vis d'une (ex) puissance tutélaire (ancienne puissance coloniale), et à utiliser la grande variété des processus politiques ou d'organisation politique, formelle et informelle, qui influencent fortement la mise en œuvre effective des politiques publiques. La résilience économique des PEI aux chocs dépend des politiques de gestion et des mesures de politique économique, comme a pu le montrer l'expérience de la pandémie COVID, où les mesures ont été très hétérogènes, allant d'une duplication des mesures prises par les pays partenaires ou les métropoles jusqu'à la prise de mesures plus originales, spécifiques. Au bilan, ce dossier thématique met en avant un message plutôt optimiste, car il souligne que des marges de manœuvre peuvent exister afin que les PEI atteignent une résilience, et cela malgré le poids des contraintes structurelles.

BIBLIOGRAPHIE

- ADGER N. (2000) Social and ecological resilience: Are they related?, *Progress in Human Geography*, 24(3), 347-364.
- AGRAWAL A. (2005) *Environmentality*, Durham, Duke Univ. Press.
- ALBERTI F., GOUJON M. (2020) A composite index of formal sovereignty for small islands and coastal territories, *Island Studies Journal*, 15(1).
- ANGEON V., SAFFACHE P. (2008) Les petites économies insulaires et le développement durable : des réalités locales résilientes ?, *Études caribéennes*, 11, décembre. DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3443>
- BANQUE MONDIALE (2013) *World development report 2014, Risk and opportunity, managing risk for development*, Washington DC, Banque mondiale.
- BERKES F., COLDING J., FOLKE C. (éd.) (2003) *Navigating Social-Ecological Systems: Building Resilience for Complexity and Change*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.
- BERTRAM G. (2015) Is independence good or bad for development in small island economies? A long-run analysis, *Région et Développement* n° 42, 31-54.
- BERTRAM G., POIRINE B. (2007) Island political economy, in G. Baldacchino (Ed.) *A World of Islands*, Institute of island studies, University of Prince Edward Island, Canada, 325-378.
- BLAISE S. (2023) Quel développement durable face à l'accélération des changements globaux ?, *Revue Juridique, Politique et Économique de Nouvelle-Calédonie*, n° 41, 118- 137.
- BLAISE S., TARANCO A., GERONIMI V., LUCIC N. (2022) L'indépendance a-t-elle conduit au sous-développement ? L'exemple des trajectoires des petites économies insulaires à long terme, communication au colloque « *Actes de la Recherche Ultra-Marine (ARUM)* », 11, 12 et 13 octobre, Conseil économique social et environnemental, Paris.
- BLANDIN P. (2009) *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*. Versailles, Quae.

- BOIDIN B., GÉRARDIN H., LALLAU B. (2017) Présentation. Vulnérabilité, résilience et développement, *Mondes en développement*, n° 180, 7-12.
- BRIGUGLIO L. (1995) Small island developing states and their economic vulnerabilities, *World Development*, 23(9), 1615-1632.
- BRIGUGLIO L., CORDINA G., FARRUGIA N., VELLA S., (2009) Economic Vulnerability and resilience: concepts and measurements, *Oxford Development Studies*, 37(3), 193-208.
- COMFORT L. K., BOIN A., DEMCHAK C. (2010) *Designing Resilience. Preparing for Extreme Events*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.
- DIMOU M., RIVIÈRE F. (2015) Modèles et stratégies de développement des petites économies insulaires, *Revue de la littérature et nouveaux paradigmes*, *Papiers de recherche*, AFD, 34.
- FOLKE C. (2006) Resilience: The emergence of a perspective for social-ecological systems analyses, *Global Environmental Change*, 16(3), 253-267
- FOLKE C., CARPENTER S. R., WALKER B., SCHEFFER M., CHAPIN T., ROCKSTRÖM J. (2010) Resilience thinking: integrating resilience, adaptability and transformability, *Ecology and Society*, 15(4), 20. [online] URL:<http://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss4/art20/>
- GENIN D., MAZUREK H. (2016) La résilience des systèmes socioécologiques : d'une intuition holiste à une difficile conceptualisation et mise en œuvre, in S. Ionescu (Ed.) *Résilience–Ressemblances dans la diversité*, Paris, Odile Jacob, « Hors collection », 63-92.
- GERONIMI V., ZUGRAVU-SOILITA N., LE GARGASSON C., TSANG KING SANG J. (2015) Le Tourisme comme facteur de vulnérabilités ? Le rôle des patrimoines insulaires. *Région et Développement*. 42, 189-214.

GERONIMI V., TARANCO A., BLAISE S., CARTIER-BRESSON J. (2018)

Mines, émergence et indépendance : le cas des petites économies insulaires,

Cahiers du LARJE, n° 2018-4, octobre.

GOUJON M. (2018) Inégalités et vulnérabilités en Nouvelle-Calédonie, in F. Faberon, L. Wamytan, Ilaisaane Lauouvea, A. Paturet (Dir.) *Inégalités sociales et décolonisation : les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, L'Építoge, Lextenso, vol. XXI, 175-185.

GOUJON M., HOARAU J.-F. (2020) Les îles touristiques à la merci du changement climatique : une évaluation par un indice synthétique de vulnérabilité physique. *Revue d'Économie du Développement*, 28(1), 69-106.

GOUJON M., HOARAU J.-F., RIVIÈRE F. (2015) Vulnérabilités économique et environnementale comparées des économies ultramarines françaises, in J.-F. Hoarau (Dir.) *Spécialisation touristique et vulnérabilité, réalités et enjeux pour le développement soutenable des petits territoires insulaires*, Paris, L'Harmattan, 27-66.

GUILLAUMONT P. (2006) La vulnérabilité macroéconomique des pays à faible revenu et les réponses de l'aide, *Revue d'Économie du Développement*, n° 14, 21-77.

HOLLING C. S. (1973) Resilience and stability of ecological systems, *Annual Review of Ecology and Systematics*, n° 4, 1-23.

LALLAU B. (2016) À la recherche du paysan résilient, *Les Cahiers d'Outre-mer*, 273, 139-170.

MYCOO M., WAIRIU M., CAMPBELL D., DUVAT V., GOLBUU Y., MAHARAJ S., NALAU J., NUNN P., PINNEGAR J., WARRICK O. (2022) "Small Islands", in H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.) *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge, UK and New York, NY, USA, Cambridge University Press, 2043-2121

- NICOLLE-MIR L., DALLY S. (2010) Vulnérabilité et sensibilité, *Environnement Risque Santé*, 9, 436-437.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) (2014) *Human Development Report 2014. Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience*, New York, PNUD.
- REGHEZZA-ZITT M., RUFAT S. (dir) (2015) *Résilience. Société et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, Londres, Iste éditions, 242 p.
- RUFAT S. (2015) Critique de la résilience pure », Chapitre 11, in M. Reghezza-Zitt et S. Rufat (Dir) *Résilience. Société et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, Londres, Iste éditions, 187-209.
- WALKER B. H., HOLLING C. S., CARPENTER S. R., KINZIG A. P. (2004) Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems, *Ecology and Society*, vol. 9, n° 2, 5.
- ZUGRAVU-SOILITA N., GERONIMI V., LE GARGASSON C. et al., (2021), Promouvoir le patrimoine pour un développement soutenable : le cas du tourisme dans les économies insulaires, *Revue économique*, vol. 72, n° 2, 289-331.